



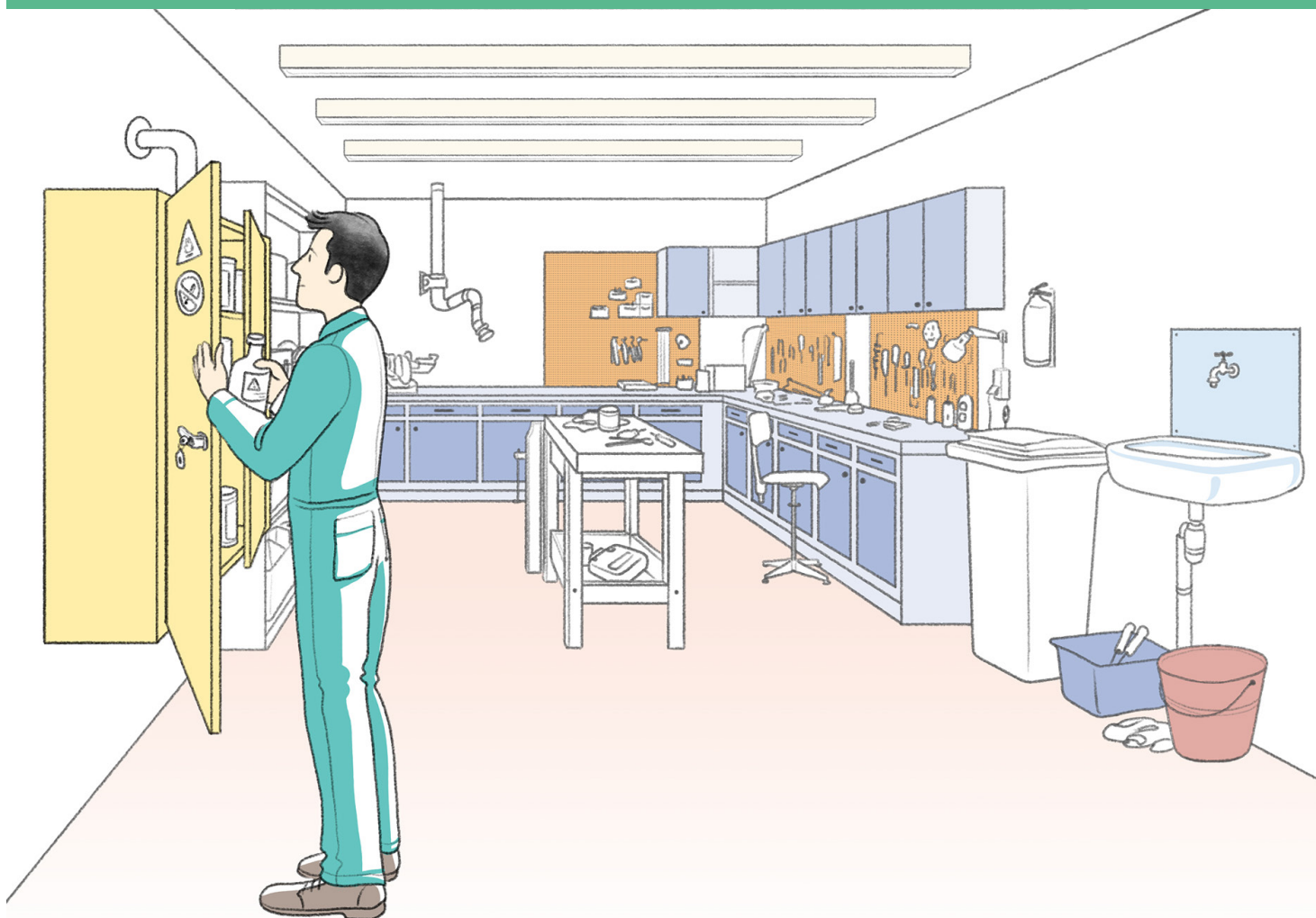
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

ATELIERS DE MAINTENANCE

La maintenance technique des établissements scolaires est assurée par des agents des collectivités qui disposent d'un atelier dédié. Cet espace est d'autant plus important que les agents techniques y sont fréquemment présents.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



■ USAGES ESSENTIELS

- **Actions de maintenance** : l'atelier est mobilisé pour effectuer des réparations et l'entretien des installations et équipements, pour préparer un chantier de maintenance tel qu'une remise en peinture ou le changement d'une porte. Ces opérations (serrurerie, menuiserie, peinture, électricité, etc.) s'effectuent en partie sur établi, avec un outillage adapté.
- **Travail administratif** : l'agent responsable de la maintenance dispose d'un espace de travail pour effectuer ses tâches administratives.
- **Rangement** : des équipements et outils de travail du ou des agents de maintenance.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Rangement d'autres matériels** : entretien des espaces verts, des installations sportives...



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

La manipulation d'équipements, outils et machines doit respecter les normes de sécurité et de sûreté.

L'accès à ces espaces est sécurisé de manière à éviter l'entrée d'élèves.

La conception de l'espace doit tenir compte des exigences de la réglementation relative aux locaux à risques élevés.

■ POINTS DE VIGILANCE

- Le **regroupement** de l'espace de vestiaire des agents de maintenance et de l'espace de stockage du matériel de maintenance dans un unique local est **proscrit** pour des raisons de sécurité.
- L'atelier **ne doit pas être accessible aux autres usagers** de l'établissement.
- Les personnels de maintenance bénéficient d'un **espace d'échanges**, de **détente et de convivialité**, idéalement mutualisé avec les autres personnels de l'établissement.

AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT

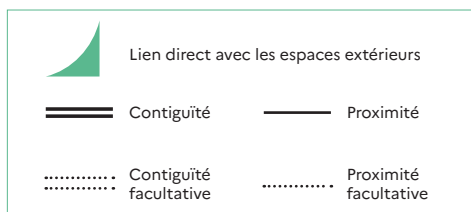
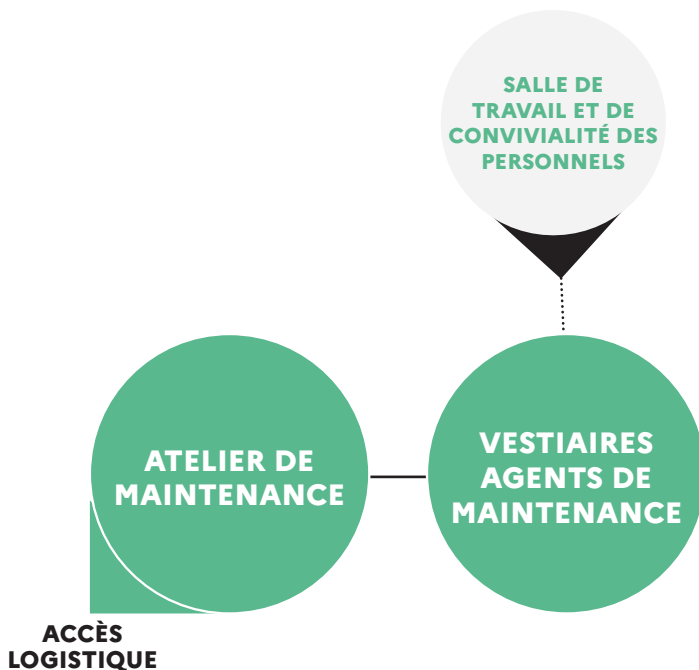
VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
<p>USAGES ESSENTIELS</p> <p>Actions de maintenance</p>	Établi doté d'un étau, râteliers à outils, assise ergonomique, poubelles différenciées pour le tri	Extincteur, outils (perceuse, meuleuse, outils de soudure, petit outillage de bricolage), grand évier, vidoir large avec filtre, dispositif mobile d'aspiration
<p>Travail administratif</p> <p>Poste de travail pour le responsable de la maintenance</p>	Bureau, assise, étagères, placards, tableau de communication	Poste informatique et prises électriques pour le branchement d'équipements
<p>Rangement</p> <p>Stockage et rangement des équipements, machines, équipements et mobiliers en cours de maintenance/ réparation</p>	Rayonnages et râteliers, armoires ventilées (pour produits dangereux ou inflammables), affichage des consignes d'utilisation des produits dangereux	Extincteur, chariot de transport, plateforme individuelle roulante légère
<p>AUTRES USAGES POSSIBLES</p> <p>Rangement d'autres matériels</p>	Râteliers, espace machines et matériels	Bornes de recharge électrique, vidoir, point d'eau

LOGIQUES DE PROXIMITÉ

L'**atelier de maintenance** gagne à être à proximité des **vestiaires**. Il est aussi intéressant de situer ces vestiaires à proximité de la **salle de convivialité et de travail des personnels**.

L'**atelier de maintenance** est accessible par une **circulation** dédiée aux flux logistiques et **peu empruntée** par le reste des utilisateurs du bâtiment. Il convient de prévoir l'espace nécessaire à la manutention aisée des gros équipements (chariots).

La localisation de l'atelier de maintenance permet un **accès logistique** facile.



Les sujets d'attention

ÉVITER DE POSITIONNER CE LOCAL À PROXIMITÉ des flux de circulation des élèves.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



A dimensionner selon les usages a minima un atelier de **20 m²** (si bureau, prévoir **10m²**, stockage non compris).



La largeur d'ouverture des accès doit être suffisante afin de permettre le passage de machines, équipements et chariots volumineux.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Le niveau d'éclairage du plan de travail doit être suffisant pour les tâches de précision qui peuvent y être effectuées. Éclairage naturel souhaité pour l'atelier de réparation ou impératif si le poste de travail est permanent.
Acoustique	Une attention particulière est apportée aux bruits de chocs potentiellement générés par les équipements mécaniques et électroniques. Prêter une attention particulière à l'isolement acoustique de cet espace.
Thermique / ventilation	En fonction des tâches assurées dans l'atelier, une extraction d'air spécifique peut être nécessaire. Ventilation avec un débit adapté en fonction des produits stockés et du volume de la réserve.
Numérique	Prévoir des prises de courant et une connexion filaire et un support pour du matériel informatique fixe ou portable.
Réseaux (hors numérique)	Alimentation en eau pour évier et vidoir. 1 prise de courant en sus pour le ménage. Alimentations spécifiques pour les éventuelles machines outils (triphase). Extraction à la source des polluants, poussières et vapeurs avec une possibilité de raccordement direct aux équipements concernés.
Matériaux / couleurs / signalétique	Privilégier un revêtement en sol dur, lessivable à grande eau et résistant aux produits détergents. Prévoir une protection des murs à leur base (carrelage...).

AVANT DE SE LANCER

- L'atelier de maintenance est-il accessible, fonctionnel et confortable pour les agents ?
- La surface de l'atelier est-elle adaptée au nombre d'agents de maintenance, à la superficie et à la configuration des bâtiments ?
- La localisation et le système de fermeture garantissent-ils un accès réservé exclusivement aux personnels de maintenance ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>